

Projet de Microcentrale sur la Desges à Chanteuges :

un projet destructeur sur une rivière à saumons et dans un site classé

Lettre d'information
aux habitants

Février 2018

Chanteuges, commune de 471 habitants entre Langeac et Saugues, avec ses monuments historiques, est en passe d'être labélisée « **un des plus beaux villages de France** » avec la rivière **Desges** qui accueille le **Conservatoire National du Saumon Sauvage** grâce à la pureté de ses eaux et à sa biodiversité riche et rare. Chanteuges et son bief qui court dans les champs depuis 200 ans, en ruine car inutilisé depuis une vingtaine d'années, et qui s'est transformé en un ruisseau remarquable.

Un projet étudié à la hâte

Chanteuges est aussi le site d'un **projet de microcentrale hydroélectrique imposé** par la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier : un projet mal préparé, sans étude économique un tant soit peu sérieuse, sans aucune étude d'impact sur le paysage, sur l'attrait touristique du village, sur la biodiversité, sur la vie aquatique de la Desges, sur la pêche, sur le bruit et les vibrations, sur le Conservatoire du saumon, sur les constructions proches de la conduite forcée envisagée.

Le coût du projet s'envole : hier 550 000 €, un million aujourd'hui, 1,2 million demain sans doute... pour une production très limitée d'électricité (pour le même investissement une éolienne est quinze fois plus puissante). Un projet dont les recettes ont été largement surévaluées, sans tenir compte sérieusement du débit de la Desges, très variable et qui a fortement diminué depuis cinquante ans. Le projet, censé combler un déficit de la Communauté de communes sur l'une de ses précédentes opérations, a toutes les chances de ne jamais atteindre l'équilibre financier, de rapporter bien moins qu'il ne coûte et d'être une charge continue pour les habitants de la Communauté de communes.

Sans, voire contre les habitants

Ce projet a été lancé dans la plus grande discrétion et dans la plus grande opacité. Les habitants de Chanteuges n'ont reçu aucune information, et les autres habitants de la Communauté de communes encore moins, si c'était possible. Seuls quelques riverains ont été invités à une réunion à Langeac puis à une seconde sur site : **de belles paroles**, quelques arguments folkloriques, des chiffres invérifiables, une vague description du projet, mais aucun document écrit. Et surtout laissant croire que ce n'est qu'un projet en discussion, que tout est ouvert, alors que tout avait déjà été décidé avant la première réunion, et que les travaux avaient commencé avant la seconde, sans attendre les autorisations administratives : des réunions pour rien, pour faire semblant.

Même aujourd'hui, **le promoteur du projet refuse de rendre publique** l'étude de rentabilité comme la description précise des travaux prévus, ce qui nous a amenés à saisir la Commission d'accès aux documents administratifs.

Face à ces provocations, les habitants se sont organisés avec le Conseil municipal, la Fédération de pêche, des défenseurs du patrimoine, de la biodiversité, de l'environnement, et avec le Conservatoire national du saumon sauvage : analyse des éléments disponibles (un vrai travail d'enquête), réunions publiques, pétition, banderoles, lettres d'information, lettres aux administrations, recours devant le Tribunal administratif...

En quoi consiste le projet ?

Le projet consiste à transformer le bief-ruisseau pour sa partie amont qui serpente au milieu des prés en un **double mur de béton de 500 m de long et de 1 à 2,50 m de haut**, et pour sa partie aval à le remplacer **sur 600 m par un tuyau de 1,20 m de diamètre** avec l'eau sous pression. Il consiste aussi à installer une turbine hydraulique et un transformateur au centre du village, juste à côté de l'auberge, et à rejeter l'eau turbinée dans la Desges 1100 m en amont du Conservatoire du saumon sauvage.

Le projet aura des effets délétères sur le patrimoine du village, et, avec le bruit et les vibrations, sur son attrait touristique : il suffit de voir à quoi ressemblera le béal amont ci-contre.



Mais aussi sur la **biodiversité**, car alors que le bief actuel prélève un débit très faible, il est prévu de prélever jusqu'à 1,5 m³/s dans la Desges, ce qui la réduira à un simple ruisseau une bonne partie de l'année, avec toutes les conséquences qu'on imagine sur la faune aquatique qui pourra bien difficilement migrer le long de la rivière (la plupart des poissons ne sont en effet absolument pas sédentaires), et pas seulement les saumons et les anguilles. La grille du dégrilleur avec ses lames espacées de 21 mm minimum laissera passer nombre de jeunes poissons qui se feront broyer dans la turbine.

Le projet sera dangereux pour la sécurité : un enfant qui tomberait dans ce bief avec un courant puissant sera coincé contre la grille du dégrilleur. De même le déversoir pourrait servir de cachette pour des enfants et les entraîner dans la Desges.

Le projet de microcentrale sera aussi dangereux pour la viabilité du Conservatoire du saumon qui pourrait voir son alimentation en eau de la Desges se tarir en cas d'arrêt inopiné de la centrale (en raison de coupures électriques par exemple).

Alors, que faire ?

Les travaux ont commencé (destruction de la moitié aval du bief, construction d'un dégrilleur) et la Communauté de communes devra payer ces travaux quoiqu'il arrive, à moins qu'elle mette en cause la responsabilité de la **Cegelec** qui était chargée des études préparatoires. Continuer, c'est mettre carrément en danger l'existence du Conservatoire du saumon (5,4 millions d'euros d'investissement, 700 000 euros de fonctionnement annuel, 11 emplois), c'est l'assurance d'un déficit, c'est faire une croix sur le label « Un des plus beaux villages de France » et surtout abimer le patrimoine de Chanteuges, c'est dégrader la qualité biologique jusqu'ici remarquable de la Desges, c'est donner raison à ceux qui pensent que les citoyens n'ont pas leur mot à dire et qu'il est normal de les mépriser.

Arrêter le chantier au plus tôt, c'est limiter la casse, faire respecter le droit des citoyens d'être entendus, et c'est permettre aux habitants et à leurs élus de construire un autre projet de développement. On pourrait remettre en eau la partie amont seulement, ou remettre en état l'ensemble du bief. Ce serait l'occasion de **construire un projet de valorisation centré sur le patrimoine de Chanteuges, l'incroyable richesse de sa rivière et de son bief-ruisseau**, leur biodiversité, la qualité des paysages, le retour du saumon atlantique dans le bassin de la Loire et de toutes les espèces qui ont disparu ou quasiment disparu en quelques décennies.

Un chantier à arrêter au plus tôt, un site à remettre en état, et finalement **une expérience à partager pour ne pas reproduire de telles erreurs**.

Présentation plus complète du projet :

www.chantdesrivers.org/microcentrale-chanteuges

Page Facebook :

www.facebook.com/microcentralechanteuges/

Comité de rédaction :

Robert Joumard, Bob Beaulieu, Lionel Martin, Franck Noel Baron, Martin Arnould

Contacts :

Mairie de Chanteuges, 43300 Chanteuges | tel. : 06 21 34 74 05

patrimoine.chanteuges@laposte.net | tel. : 04 78 26 34 30

sosloirevivante@rivernet.org | tel. : 04 71 05 57 88

federation43@pechehauteloire.fr | tel. : 04 71 09 09 44

Chant des Rivières | tel. : 06 22 93 63 07



Chanteuges
Préservation du
Patrimoine



Allier
SAUVAGE

AAPPMA de la
basse Desges

